

communiqué de presse

Plan de transition : l'université de Bordeaux publie son bilan carbone

Bordeaux, le 28 février 2024

Contact Presse :

Blandine Laccassagne
Direction de la communication
Université de Bordeaux
T 05 40 00 34 87
M 06 46 45 76 56

Gaëlle Héron
Direction de la communication
Université de Bordeaux
T 05 40 00 34 86
M 06 15 05 43 36

En tant qu'actrice des transitions environnementales et sociétales, l'université de Bordeaux réalise son Bilan Carbone®, qui porte sur son activité pour l'année 2022.

L'objectif, au-delà de quantifier ses émissions de gaz à effet de serre, est de réaliser un suivi de ses émissions tous les 3 ans. Grâce à cet outil de pilotage, l'université se dote d'un **plan de transition adapté à son activité**, incluant des objectifs à court, moyen et long termes.

Un bilan carbone qui va au-delà des obligations réglementaires

Conformément à la méthodologie Bilan Carbone® qu'elle a adoptée, l'université recense l'ensemble de ses flux physiques - de personnes, de marchandises, d'énergies, de déchets - dans toutes ses activités : formation, recherche et administration.

Cette méthode, développée par l'Agence de la transition écologique (ADEME) en 2004, puis reprise en 2011 par l'Association pour la transition bas carbone (ABC), constitue en effet à ce jour le meilleur socle pour déterminer **une stratégie de décarbonation efficace et éclairée**.

Quelles sont les émissions comptabilisées dans le bilan carbone ?

- Les émissions liées à l'énergie
- Les émissions hors énergie (fluides frigorigènes)
- Les émissions liées aux déchets
- Les émissions liées aux intrants et aux immobilisations
- Les émissions liées aux déplacements

Une diminution de plus de 8% en trois ans

La politique de sobriété et les nombreux efforts fournis par l'établissement ces dernières années, principalement dans les champs de l'énergie et des déplacements commencent à porter leurs fruits. En se basant sur le même périmètre qu'en 2019, l'université affiche un bilan de **59 600 tonnes CO² eq pour 2022, soit une réduction de 8,15%**.

Un schéma directeur qui fixe de nouveaux objectifs

D'ici l'été, l'université votera son **schéma directeur transition 2024-2027**. Ce document fixe le cap de l'établissement en matière de transitions environnementales et sociétales, **dont la trajectoire de réduction des émissions de GES. Objectif : réduire de 22% ses émissions d'ici 2027**, permis notamment par une réduction de 40% des émissions liées à l'énergie et une réduction de 15% des émissions liées aux mobilités de ses étudiants et personnels.

En savoir + : <https://www.u-bordeaux.fr/actualites/luniversite-de-bordeaux-publie-son-bilan-carbone-2022>